

pe w 2 R.

TIRAGE A PART NE POUVANT ÊTRE MIS DANS LE COMMERCE

REVUE
DE
PHILOLOGIE

DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE
continué sous la direction de
ÉM. CHATELAIN & B. HAUSSOULLIER

A. KREBS
DIRECTEUR DE LA *Revue des Revues*.

ANNÉE ET TOME XXIII, 2^e LIVRAISON
(Avril 1899)

DÉMOSTHÈNES ET LES HIÉROMNÉMONS THESSALIENS

LA COURSE AUX FLAMBEAUX

PAR
P. FOUCART

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11

1899
Tous droits réservés.



En vente à la Librairie C. KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, à Paris.

PUBLICATIONS

DE

**l'Académie Celtique et de la Société Nationale des
ANTIQUAIRES DE FRANCE**

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE

5 vol. in-8° avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI^e volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES & DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société Nationale des Antiquaires de France

1^{re} série, 10 vol. in-8°. Paris, 1817-1834, — ou tomes I à X.

2^e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1835-1850, — ou tomes XI à XX.

3^e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1852-1868, — ou tomes XXI à XXX.

4^e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1869-1879, — ou tomes XXXI à XL.

5^e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1880-1889, — ou tomes XLI à L.

6^e série, vol. 1 à 7 in-8°. Paris, 1890-96, — ou tomes LI à LVI.

Les tomes I à XXI, XXVI, XXVII, *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XL, à 4 francs; XLI à XLV, à 12 francs; XLVI à LVII à 8 francs.

BULLETINS

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires*; ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1898, 8 francs chaque année.

Prix d'abonnement : Paris, 8 fr. — Départements, 9 fr. — Union Postale, 10 fr.

ANNUAIRES

1848 à 1853, 8 volumes in-12; à 1 fr. 50, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE

Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de *Peutingier* qui concerne la Gaule, Feuille de 45 c. sur 53 c. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE & D'APPARAT

d'après les sceaux du moyen âge par G. DEMAY

Volume in-8° de 56 pages et 26 planches, gravées à l'eau forte; papier ordinaire, 5 fr.; papier de Chine, 10 fr.

METTENSIA

Mémoires et Documents publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

Fondation AUGUSTE PROST

I : **Aug. Prost**, sa vie, ses œuvres, ses collections (1897), in-8°. 5 fr.

II : **Cartulaire de l'abbaye de Gorze**, par **A. d'Herbomez**, fasc. 1 (1898), in-8°. 5 fr.

fasc. 2 (1899), in-8°. 5 fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

des Publications de l'Académie Celtique et de la Société des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU.

Volume in-8° de xxxii-67c pages 20 fr.

DÉMOSTHÈNES ET LES HIÉROMNÉMONS THESSALIENS

Après la prise d'Élatée par Philippe en 339, les Athéniens envoyèrent à Thèbes une ambassade dont le chef était Démosthènes. Les députés du roi de Macédoine et de ses alliés l'y avaient devancé. Ὡς γὰρ ἀφικόμεθ' εἰς Θήβας, καταλαμβάνομεν Φιλίππου καὶ Θετταλῶν καὶ τῶν ἄλλων συμμάχων παρόντας πρέσβεις καὶ τοὺς μὲν ἡμετέρους φίλους ἐν πρόβῳ, τοὺς δ' ἐκείνου θρασεῖς¹. Plutarque fait connaître les noms des deux députés thessaliens. Ἐπεμψε δὲ καὶ Φιλίππος, ὡς Μαρσύας φησὶν, Ἀμόνταν μὲν καὶ Κλέαρχον καὶ Κάσανδρον Μακεδόνας, Δάοχον δὲ Θεσσαλὸν καὶ Θρασύδαον ἀντεροῦντας².

Les noms de Daochos et de Thrasydaos sont en tête de la liste des traîtres que Démosthènes, dans le discours pour la Couronne, accuse d'avoir vendu la Grèce à Philippe : Τῆς ἰδίας ἐνεκ' αἰσχροκερδίας τὰ κοινῇ συμφέροντα προίεντο, τοὺς ὑπάρχοντας ἕκαστοι πολίτας ἐξαπατῶντες καὶ διαφθείροντες, ἕως δούλους ἐποίησαν, Θετταλοὺς Δάοχος, Κινέας, Θρασύδαος. . . . Οὗτοι πάντες εἰσὶν, ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τῶν αὐτῶν βουλευμάτων ἐν ταῖς αὐτῶν πατρίσιν ὧν περ οὗτοι παρ' ὑμῖν, ἄνθρωποι μιαιοὶ καὶ κόλακες καὶ ἀλάστορες, ἡκρωτηριασμένοι τὰς ἐαυτῶν ἕκαστοι πατρίδας, τὴν ἐλευθερίαν προπεπωκότες πρότερον μὲν Φιλίππῳ, νῦν δὲ Ἀλεξάνδρῳ³. Il faut faire la part de l'exagération oratoire; c'est surtout Eschine que veut flétrir Démosthènes, en représentant comme les derniers des misérables ceux qui, dans les villes grecques, étaient, comme son adversaire, partisans de Philippe. Avec moins de violence, l'orateur avait déjà formulé la même accusation dans le discours de l'Ambassade. « Οἱ γὰρ ἐν ταῖς πόλεσι γνωριμωτάτοι καὶ προιστάναί τῶν κοινῶν ἀξιούμενοι, τὴν αὐτῶν προδιδόντες ἐλευθερίαν οἱ δυστοχεῖς, αὐθαίρετον αὐτοῖς ἐπάγονται δουλείαν, Φιλίππῳ ξενίαν καὶ ἑταιρίαν καὶ φιλίαν καὶ τοιαῦθ' ὑποκοριζόμενοι. . . . En particulier, il faisait allusion aux Thessaliens. Καίτοι τοῦτο τὸ πρᾶγμα καὶ τὰ τοιαῦτα ζηλώματα Θετταλῶν μὲν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, μέχρι μὲν χθὲς ἢ πρῶην τὴν ἡγεμονίαν καὶ τὸ κοινὸν ἀξίωμα ἀπωλαλέκει, νῦν δ' ἤδη καὶ τὴν ἐλευθερίαν παραιρεῖται· τὰς γὰρ ἀκροπόλεις αὐτῶν ἐνίων Μακεδόνες φρουροῦσιν⁴.

1. DEMOSTH., *pro Cor.*, 211.

2. PLUTARCH., *Demosth.*, 18.

3. DEMOSTH., *pro Cor.*, 295 et 296.

4. DEMOSTH., *περὶ παραπροσβείας*, 259 et 260.

Polybe a protesté contre l'accusation portée par Démosthènes. L'orateur, suivant lui, avait tort de condamner, en bloc et sans distinction, les hommes les plus considérables de toute la Grèce. Parmi eux il s'en trouvait, comme les Messéniens et les Arcadiens, qui ont bien servi leur patrie en prenant le parti de Philippe ; car ils l'ont ainsi délivrée de la tyrannie des Lacédémoniens et ont fait rendre à leurs cités les villes que ceux-ci leur avaient enlevées. Leur tort, aux yeux de Démosthènes, a été de juger que l'intérêt de leur patrie n'était pas le même que celui d'Athènes ; mais on ne doit appeler traîtres que ceux qui se sont appuyés sur l'étranger par intérêt personnel, par haine du parti opposé ou pour établir leur pouvoir¹. Le Thessalien Daochos est un de ceux que nomme Polybe comme injustement flétri par l'orateur athénien, mais sans donner aucun détail.

Des inscriptions de Delphes publiées récemment par M. Bourguet permettent de suppléer à son silence. Dans un compte, daté de l'archonte delphien Damocharès (338/7), il est fait mention du collège des hiéromnémons, désigné par les noms des deux premiers membres [ἱεροναμονεόν]των τῶν μετὰ Δαόχου καὶ Θρα[συδάου]². Sous l'archontat de Dion, qui est des premières années du règne d'Alexandre, ils figurent en tête de la liste des représentants des Thessaliens : Ἐπὶ Δίωνος ἄρχοντος ἐν Δελφοῖς..... ἱεροναμονούντων τῶνδε· Θεσσαλῶν Δαόχου, Θρασυδάου, παρ' Ἀλεξάνδρου Εὐθυκράτους, Φιλοξένου³.

Ils restèrent donc en charge plusieurs années. Il en avait été de même de leurs prédécesseurs immédiats Κόττυφος et Κολόσιμμος. Leurs noms se trouvent en effet dans les listes amphictioniques qui nous sont parvenues, depuis l'archontat de Damoxénos à Delphes (346/5) jusqu'à celui de Palaios (339/8)⁴. Par là se trouve établie l'importance des hiéromnémons thessaliens. Tandis que ceux des autres peuples changeaient chaque année, que le hiéromnémon athénien était désigné par le sort, les hiéromnémons thessaliens étaient vraisemblablement élus et nommés, sinon à vie, au moins pour plusieurs années. De plus, comme nous le voyons par Eschine et Démosthènes, c'était le premier d'entre eux qui convoquait les assemblées ordinaires ou extraordinaires des Amphictions, présidait les séances, et, dans le cas où le conseil décidait l'emploi de la force, commandait l'armée fédérale⁵. Cette

1. POLYB. XVII, 14.

2. Bull. de Corr. hellén., 1897, p. 478, A. l. 5 et B, l. 25.

3. Bull. de Corr. hellén., 1896, p. 697.

4. Bull. de Corr. hellén., 1897, p. 322 et 324.

5. AESCH. III, 124. — DEMOSTH. pro Cor., 151.

haute situation et la durée de leurs fonctions leur assuraient une place distinguée parmi les magistrats de la confédération thessalienne, et je pense que les hiéromnémons appelés à jurer le traité conclu avec Athènes en 361 sont bien ceux de l'amphictionie delphique : 'Ελέσθαι τὸν δῆμον πέντε ἄνδρας ἐξ Ἀθηναίων ἀπάντων, οἵτινες ἀφικόμενοι εἰς Θετταλίαν ἐξορκώσουσιν Ἀγέλαον τὸν ἄρχοντα καὶ τοὺς πολεμάρχους καὶ τοὺς ἱππάρχους καὶ τοὺς ἱππέας καὶ τοὺς ἱερομνήμονας καὶ τοὺς ἄλλους ἄρχοντας, ὅποσοι ὑπὲρ τοῦ κοινοῦ τοῦ Θετταλῶν ἄρχουσιν¹.

D'autre part, Thrasydaos est connu par un passage de Théopompe² comme un des tétrarques nommés par Philippe. Φιλίππον δὲ φησι Θεόπομπος... Θρασυδαῖον τὸν Θετταλὸν καταστῆσαι τῶν ὁμοεθνῶν τύραννον, μικρὸν μὲν τῆν γνώμην, κόλακα δὲ μέγιστον. Le jugement de l'historien est sévère, mais peut-être mérité, car Polybe ne le nomme pas avec les deux autres Thessaliens qu'il défend contre la flétrissure de Démosthènes. Il semble avoir appartenu à la grande famille des Aleuades de Larissa³.

Pour Daochos, une inscription, depuis longtemps publiée, en faisait mention, mais jusqu'à la découverte des textes de Delphes, il n'était pas possible de l'identifier avec sûreté. Δάχοχος Σισ[ύ]φ[ου] Θετταλὸς ἐκ Φαρ[σά]λιου πρόξενος Ἀνα[φ]αίων] καὶ αὐτὸς καὶ ἔγγονοι⁴. La proxénie, surtout celle d'une petite ville, était un honneur un peu banal, toutefois on ne la conférait d'ordinaire qu'à des personnages influents par leur naissance, leur richesse ou leur situation politique.

Daochos réunissait ce triple avantage. Grâce au hasard des fouilles, nous avons appris à connaître sa carrière, ses ancêtres jusqu'au temps des guerres médiques, et même sa personne, si c'est à lui qu'appartient « la statue d'homme enveloppé dans la chlamyde thessalienne; les jambes nues, les pieds chaussés de sandales élégantes attachées par des rubans croisés qui montent jusqu'au mollet⁵. » La tête manque malheureusement, mais nous en savons plus sur ce Thessalien, naguère ignoré, que sur beaucoup de grands hommes. On nous promet la publication prochaine de cette œuvre d'art où l'on découvrira, paraît-il, « les influences mélangées de Praxitèle, de Scopas et de Lysippe dans les types, les poses et les proportions⁶. » Inspirée de ces grands maîtres, la sta-

1. C. I. A., IV, p. 20, n. 59 b.

2. Theop., fr. 235, éd. Didot.

3. Μαρόνιος... κατέσχευε τὸν Ἀθηναίων Θώρηκα καὶ τοὺς ὀδελφεοὺς αὐτοῦ Εὐρύπυλον καὶ Θρασυδέμιον. Herod. IX, 58.

4. Inscr. insul. III, 251.

5. Bull. de Corr. hellén., 1897, p. 597.

6. Ibid., p. 598. — Les moulages de ces fragments sont au Louvre.

tue vaudra mieux, espérons-le, que les vers gravés sur le piédestal¹.

Αὖξων οἰκείων προγόνων ἀρετᾶς, τάδε δῶρα
 στήσεμ Φοῖβωι ἄνακτι, γένος καὶ πατρίδα τιμῶν,
 Δάοχος εὐδόξωι χρώμενος εὐλογίαι
 τέτραρχος Θεσσαλῶν,
 ἱερομνήμων Ἄμφικτυόνων.

Le poète, ou son héros, a jugé avec raison que la prose réussirait mieux que ses vers, à nous apprendre les fonctions dont il fut honoré. *Hiéromnémou des Amphictions*. Nous avons vu qu'il succéda, en 338, à Cottiphos et le monument qu'il consacra au dieu de Delphes fut sans doute élevé à l'occasion de cette dignité. *Tétrarchie des Thessaliens*. La confédération des Thessaliens était formée de quatre tribus : Πελασγῖῶται, Φθιώται, Θετταλιῶται, Ἐσθιαῖῶται². Parfois elles se réunissaient pour élire un chef commun ; c'était tantôt un chef militaire, ταγός, comme Jason, tantôt un archonte, comme Agélaos en 361 et le grand-père de Daochos au v^e siècle. Philippe jugea plus conforme à ses intérêts de renouveler l'ancienne division en quatre tétrarchies et de les confier à ses partisans. Daochos, étant de Pharsale, gouverna celle des Θετταλιῶται. Pour fixer la date de sa nomination, il faut examiner deux passages de Démosthènes sur le sort de la Thessalie.

En 344, dans la deuxième Philippique (22), l'orateur résumait le discours qu'il avait adressé aux Messéniens : Τί δ'οἱ Θετταλοῖ ; ἄρ' ὄρισθ', ἔφην, ὅτ' αὐτοῖς τοὺς τυράννους ἐξέβαλλε καὶ πάλιν Νίκαιαν καὶ Μαγνησίαν ἐδίδου, προσδοκᾶν τὴν καθεστῶσαν νῦν δεκαδαρχίαν ἔσσεσθαι παρ' αὐτοῖς ; ἢ τὸν τὴν πυλαίαν ἀποδόντα, τοῦτον τὰς ἰδίας αὐτῶν προσόδους παραιρήσεσθαι ; Après la guerre du Péloponnèse, Lysandre avait institué dans les villes soumises le gouvernement de dix hommes qui s'appuyait sur l'harmoste spartiate commandant la garnison. Philippe, qui venait de mettre garnison dans plusieurs villes de Thessalie, semble avoir imité cet exemple en confiant le gouvernement de chaque ville à un collège de dix magistrats. C'est à ce régime que Démosthènes donne le nom de *décadarchie* probablement pour rappeler le souvenir odieux des décadarchies lacédémoniennes. Mais le titre ne fut peut-être pas le même en Thessalie. Aussi Harpocratio ne trouvant pas le mot *δεκαδαρχία* dans les historiens, a cru qu'il y avait une erreur dans l'assertion

1. *Bull. de Corr. hellén.*, p. 594.

2. HARPOCRATIO, s. v. τετραρχία. Cf. C. I, A. II, 88.

ou dans le texte de Démosthènes et il a pensé qu'il devait y avoir *τετραρχίαν*. Ce n'est pas possible; car la tétrarchie fut établie un peu plus tard; il en est parlé seulement dans la troisième Philippique (26) prononcée en 341. Ἄλλὰ Θεσσαλία πῶς ἔχει; οὐχὶ τὰς πολιτείας καὶ τὰς πόλεις αὐτῶν παρήρηται καὶ τετραρχίας κατέστησεν, ἵνα μὴ μόνον κατὰ πόλεις ἀλλὰ καὶ κατ' ἔθνη δουλεύωσιν; Le dernier membre de phrase indique bien qu'il y avait eu deux mesures successives. D'abord, Philippe, dans les villes occupées par ses troupes, avait remplacé l'ancienne magistrature des *ταγοί* par un collège de dix hommes. Démosthènes l'appelle le régime de la décadarchie, que ce fût ou non la désignation officielle de ces nouveaux magistrats. En confiant cette charge à ses partisans, le roi de Macédoine avait assuré l'obéissance des villes thessaliennes. Un peu plus tard, il mit à profit l'ancienne division du pays en quatre districts et mit à la tête de chacun d'eux un de ses partisans. De la sorte, chacun des districts, qui renfermaient plusieurs villes, avait un chef nommé par lui. Démosthènes pouvait donc dire que les Thessaliens étaient doublement asservis à Philippe, d'abord dans leurs villes, par la décadarchie, ensuite dans leurs districts, par la tétrarchie.

Nous connaissons trois des tétrarques créés en 342 : Eudicos, Thrasydaos et Daochos. Le titre de celui-ci est le même qu'avait porté un de ses ancêtres, Aconios, après les guerres médiques : *τέτραρχος Θεσσαλῶν*¹. Les statues de ses ancêtres, qu'il consacra à Delphes, en même temps que la sienne, montrent que, depuis plusieurs générations, sa famille tenait le premier rang à Pharsale. Son père Sisypchos ne fut revêtu d'aucune charge; au temps où il avait vécu, la Thessalie était livrée à la domination des tyrans et Pharsale était menacée par les dynastes de Pheræ. Mais ce fut un guerrier aussi heureux qu'intépide. Suivant la promesse que Minerve lui avait faite en songe, jamais il ne prit la fuite devant les ennemis, et jamais il ne reçut de blessure.

Οὐκ ἔψευσέ σε Παλλὰς ἐν ὕπνοις, Δαόχου υἱέ
Σίσυφσε, ἃ δ'εἶπε σαφῆ θῆκεν ὑποσχασίαν·
ἐξ οὗ γὰρ τὸ πρῶτον ἔδυσ περι τεύχεα χρωτί,
οὔτ' ἔφυγες δῆτους οὔτε τι τραῦμα ἔλαβες².

Le grand-père, Daochos, avait été proclamé archonte de la Thessalie tout entière, et ce pouvoir qu'il devait à la loi, non à la violence, il le conserva vingt-sept ans, pendant lesquels la

1. *Bull. de Corr. hellén.*, 1897, p. 592.

2. *Ibid.*, 1897, p. 593.

Thessalie prospéra dans la paix. On peut placer son gouvernement à l'époque de la guerre du Péloponèse.

Δάχος Ἄγία εἰμί, πατὴρ Φάρσαλος, ἀπάσης
Θεσσαλίας ἄρχας, οὐ βίαι ἀλλὰ νόμοι,
ἐπτὰ καὶ εἴκοσι ἔτη, πολλῆι δὲ καὶ ἀγλαοκάρπῳ
εἰρήνῃ: πλούτῳ τε ἔβρου Θεσσαλία¹.

Avant lui vécut trois frères qui s'illustrèrent par des victoires remportées aux quatre grands jeux de la Grèce. On sait quelle valeur les Hellènes leur attribuaient et quels honneurs attendaient le vainqueur dans sa patrie. Jamais famille ne réunit pareil nombre de couronnes. Dans les mêmes jeux, aux mêmes jours, l'aîné, au pancrace, le second, à la lutte, furent proclamés quatorze fois vainqueurs.

Πρῶτος Ὀλύμπια παγκράτιον, Φαρσάλιαι, νικῆς,
Ἄγία Ἀκνονίου, γῆς ἀπὸ Θεσσαλίας,
πεντάκις ἐν Νεμέαι, τρίς Πύθια, πεντάκις Ἴσθμοῖ
καὶ σῶν οὐδεὶς πῶ στήσε τροπαία χερῶν.

Κἀγὼ τοῦδε ἑμάδελο[ς] ἔ]φυν, ἀριθμὸν δὲ τὸν αὐτὸν
ἤμασι τοῖς αὐτοῖς ἐχφ[έρ]ομαι στεφάνων,
νικῶν μουνοπάλη[ς]· Τ[υρ]σηνῶν δὲ ἄνδρα κράτιστον
κτεῖνα ἐθελοντό[μαχον?], Τηλέμαχος ὄνομα².

Le dernier des trois frères mourut sans doute très jeune, car son inscription ne cite qu'une victoire au stade, à la course des enfants.

Οἶδε μὲν ἀθλοφόρου βίωμης ἴσον ἔσχον· ἐγὼ δὲ
σύγγονος ἀμφοτέρων τῶνδε Ἀγέλαος ἔφυν·
νικῶ δὲ στάδιον τούτοις ἅμα Πύθια παῖδας·
μοῦνοι δὲ θνητῶν τούσδ' ἔχομεν στεφάνους³.

Le dernier des ancêtres, Acnonios, appartient à la première partie du cinquième siècle⁴. Comme son descendant Daochos, il fut

1. *Ibid.*, p. 593. Le titre était ἄρχων Θεσσαλῶν. Voir C. I. A., t. IV, p. 20, n° 59 b, l. 17. Ἐάν τις ἴη: ἐπὶ τὸ κοινὸν τὸ Θεσσαλῶν ἐπὶ πολέμοι ἢ τὸν ἄρχοντα καταλύει ὃν εἶλοντο Θεσσαλοὶ ἢ τύραννον καθίστη: ἐν Θεσσαλίαι.

2. *Bull. de Corr. hellén.*, 1897, p. 592 et 593.

3. *Ibid.*, 1897, p. 593.

4. *Ibid.*, p. 592. Ἀκνόσιος Ἀπάρου τέτραρχος Θεσσαλῶν.

tétrarque des Thessaliens, et ce fut probablement pour cette raison qu'on remonta jusqu'à lui. Le titre était le même, sinon les circonstances ; le rapprochement pouvait faire illusion. En acceptant la charge du roi de Macédoine, Daochos semblait continuer les traditions de sa maison et renouveler la gloire de ses ancêtres.

Quel jugement porter sur ce personnage ? Faut-il le condamner sur l'accusation de Démosthènes ou le justifier avec Polybe ? Daochos fut un partisan dévoué de la Macédoine dans le conseil amphictionique et dans sa patrie. A ce que nous apprend le monument de Delphes, il était d'une des premières familles de Pharsale, illustrée par les services rendus à ses compatriotes ; assez riche pour n'être pas accessible à la corruption ; assez soucieux de la gloire des siens pour la perpétuer en leur élevant un groupe de statues. Il est équitable de penser qu'il a songé à l'intérêt de sa patrie qui n'était pas le même que celui d'Athènes. Pour la Thessalie, il y avait un péril voisin, imminent, la domination des successeurs de Jason qui étaient d'insupportables et cruels tyrans. Contre eux la lutte était inégale. Les Thessaliens eurent d'abord recours aux Thébains qui leur envoyèrent Pélopidas ; après sa mort, ils conclurent avec Athènes un traité d'alliance qui resta sans effet. Privés de tout secours, peut-on les blâmer d'avoir accueilli l'appui de Philippe et d'être restés attachés à un roi qui les avait délivrés des tyrans ?

Paul FOUCART.

LA COURSE AUX FLAMBEAUX

I

Tout le monde connaît le beau vers de Lucrèce

Et, quasi cursores, vitai lampada tradunt.

On l'a souvent cité. S'en est-on rendu compte exactement? S'est-on demandé où le poète avait pris cette saisissante image de la vie que les hommes se transmettent de génération en génération, comme la torche qui passe des mains d'un coureur à celles du suivant? La comparaison n'appartient pas à Lucrèce; les Romains ne connaissaient pas les courses aux flambeaux. Le poète latin l'a empruntée à la Grèce; elle a dû être répétée bien des fois dans les œuvres des poètes, aujourd'hui perdues. Nous la retrouvons en tout cas dans la prose de Platon : Χρή... γεννηόντάς τε καὶ ἐκτρέφοντας παῖδας καθάπερ λαμπάδα τὸν βίον παραδιδόντας ἄλλοις εἰς ἄλλων¹.

Les règles de la course et les combinaisons imaginées pour décider à qui reviendrait la victoire n'avaient pas moins frappé l'esprit d'Eschyle. Au début de la tragédie d'Agamemnon, Clytemnestre raconte en détail au chœur comment des feux allumés au sommet des montagnes, depuis l'Ida jusqu'à la cime de l'Arachnæon voisine d'Argos, lui ont apporté la nouvelle de la prise de Troie. Elle compare la transmission de ces signaux de feu à celle de la torche qui passe de main en main dans la course aux flambeaux.

Τοιοῖδε τοί μοι λαμπαδηφόρων νόμοι
ἄλλος παρ' ἄλλου διαδοχὰς πληρούμενοι·
νικᾷ δ' ὁ πρῶτος καὶ τελευταῖος δραμών².

1. PLATON, *Leg.* VI, 776 B.

2. AESCH, *Agam.* 303-305.

Malgré les difficultés grammaticales des deux premiers vers, les commentateurs sont arrivés à s'entendre à peu près sur le sens général. Il n'en a pas été de même pour le troisième : on en jugera par la revue des éditions les plus répandues.

Dans l'édition Didot : « Vincit vero primus et postremus cursor (ille quod nuntium excepit ; hic, quod pertulit). » Le commentaire plus ancien de Schütz ne valait pas mieux : « Vincit primus et ultimus cursor — id est eum qui in Ida et postremum qui in Arachnaeo colle flammam incendit primo loco pono, quoniam absque illo quidem nullus fuisset nuntius, postremus autem nobis ipsis ejus laetitiam impertivit. »

Schneidewin : « Bei anderen Wettläufen ist bloss *ὁ πρῶτος δραμών* Sieger, bei dieser Lampadedromie aber ist der, welcher zuerst ausgelaufen, zugleich der, welcher zuletzt läuft und dennoch siegt, insofern ohne das Feuer auf dem Ida die ubrigen nicht angezündet waren, folglich das Ziel nicht erreicht hätten. »

Wecklein, dans un article paru dans *Hermes* (t. VII, 440) a eu le mérite de chercher une interprétation dans le rapprochement avec les lampadéphories athéniennes; mais, en ne considérant qu'une seule particularité de ces fêtes, il a faussé le sens du vers dans le commentaire de son édition, au vers 306. « Der erste Läufer bis zum letzten, wie bei der Lampadedromie, bei der mehrere Reihen neben einander standen und eine ganze Reihe siegte. »

L'éditeur le plus récent, je crois, Blaydes (Halle, 1898) est encore plus loin du sens : « Sensus est : victor in hoc certamine est qui et primus et postremus cucurrit, i. e. facem suam a carcere usque ad terminum nulla interruptione ardentem gessit. »

Dans le premier vers, la comparaison est posée avec des coureurs portant une torche, *λαμπαδηφόροι*. Elle se développe dans le second où elle est encore exacte : le signal du feu se transmet de cime en cime, comme le flambeau des coureurs passe de main en main. Mais le dernier vers, comment le rapporter aux signaux ? Il ne peut y avoir de vainqueur, puisqu'il n'y a pas de concurrents. A mon avis, ce vers ne convient qu'à la course aux flambeaux où plusieurs troupes rivales se disputent le prix. Souvent Homère oublie, pour un instant, l'objet de ses comparaisons et s'amuse à les développer pour elles-mêmes. Eschyle est beaucoup plus serré ; mais, ici, sans se soucier d'établir une correspondance rigoureuse entre la transmission des signaux et la course aux flambeaux, il ne parle que de cette dernière. C'est que son esprit avait été frappé de la situation surprenante où les règles du concours plaçaient le vainqueur, et le poète cède au plaisir de la rendre par un trait ingénieux.

Les commentateurs ont bien reconnu qu'il y avait là une pensée raffinée, mais ils l'ont cherchée là où elle n'était pas. Tous ou presque tous ont cru qu'il y avait deux vainqueurs, le verbe νικᾷ s'accordant avec ὁ πρῶτος et étant sous-entendu devant τελευταῖος. Dans ce cas, me semble-t-il, le poète aurait répété l'article. On peut, à la vérité, citer des vers d'Eschyle où l'article est employé une seule fois devant deux participes marquant deux actions différentes et même opposées, par exemple, dans Agamemnon (v. 315) καὶ τῶν ἀλόντων καὶ κρατησάντων δέχα | φθογγὰς ἀκούειν ἔστι συμφορᾶς διπλῆς, mais ces deux actions font partie d'un même tableau. Ce n'est pas le cas pour le passage qui nous occupe : l'article ὁ réunit les deux adjectifs πρῶτος et τελευταῖος. Ceux-ci s'appliquent à une seule et même personne, et je traduirais : « La victoire est au coureur qui est arrivé le premier et le dernier ». Contradiction apparente, mais qui précisément fait le piquant de la pensée. Reste à montrer qu'elle est juste, c'est à dire que, dans certaines circonstances, le vainqueur peut être à la fois le premier et le dernier. Ce sera donc à la connaissance des antiquités plutôt qu'à des considérations philologiques, que nous demanderons la solution de ce petit problème,

II

La description que Pausanias (I, 30) a faite de la course aux flambeaux ne nous sera ici d'aucun secours. Peut-être, de son temps, les choses se passaient-elles de la manière qu'il l'a rapporté. Elles étaient différentes à l'époque classique. Un passage d'Hérodote nous en donne une idée assez nette. Il explique comment est organisé le service des courriers royaux chez les Perses : Ὁ μὲν δὲ πρῶτος δραμῶν παραδίδοι τὰ ἐντεταλμένα τῷ δευτέρῳ, ὁ δὲ δεύτερος τῷ τρίτῳ· τὸ δὲ ἐντεῦθεν ἤδη κατ' ἄλλον διεξέρχεται παραδιδόμενα κατὰ περὶ Ἑλλησι ἡ λαμπαδοδρομίη τήν τῷ Ἡραίστῳ ἐπιτελέουσι¹.

Plus instructive encore est une scholie du Lexique de Séguier, donnée plus complètement dans le scholiaste de Patmos: Οἱ ἔφηβοι, ἀλειψάμενοι παρὰ τοῦ γυμνασιάρχου, κατὰ διαδοχὴν τρέχοντες ἤπτον (cod. ἤπτοντο) τὸν βωμόν· καὶ ὁ πρῶτος ἄψας ἐνίκα, καὶ ἡ τοῦτου φυλή.²

La scholie est empruntée à une source excellente, de l'époque classique, car le concours entre les tribus et la gymnasiarchie-liturgie n'existaient plus après le quatrième siècle ; plusieurs des

1. HERODOTE. VIII, 98.

2. Bull. de Corr. hellén. I, p. 11.

détails sont, en outre, confirmés par les inscriptions du quatrième siècle et les témoignages des orateurs attiques.

Le gymnasiarque athénien s'acquitte d'une liturgie analogue à la chorégie. Il doit, parmi les membres de sa tribu, recruter une troupe de jeunes gens, les nourrir, les exercer en vue de la course et les équiper à ses frais. Il y avait au moins quarante coureurs¹ et la dépense pouvait monter jusqu'à 12 mines².

Le soir de la fête, chacun des gymnasiarques menait la troupe de sa tribu sur le terrain ; c'était la route d'Athènes à l'Académie. Le point de départ était la muraille de la ville ; le but à atteindre, l'autel de Prométhée³ : un peu plus de 1 000 mètres⁴. Les jeunes gens de chaque tribu ne couraient pas tous ensemble, mais successivement, *κατὰ διαδοχὴν τρέχοντες*. Les 10 tribus concouraient-elles toutes chaque année, ou seulement la moitié ? cette dernière hypothèse est plus vraisemblable. Nous aurons donc cinq files de quarante coureurs, postés à vingt-cinq mètres environ l'un de l'autre. Appliquons à l'une de ces files ce qu'Hérodote a dit des courriers du roi de Perse⁵. Au signal donné, le premier part, la torche allumée, la tenant de manière à ce qu'elle ne s'éteigne pas ; de toute sa vitesse, il parcourt l'espace qui le sépare du second ; celui-ci qui l'attendait saisit la torche et, s'élançant à son tour, la remet au troisième, et ainsi de suite, jusqu'au quarantième et dernier. Les choses se sont passées de même pour les quatre autres files.

En ce moment, la torche, de main en main, est arrivée au *dernier* coureur de chacune des cinq troupes, *τελευταίος*. Ce sont les

1. C. I. A. II, 606. Décret des lampadéphores de la tribu *Æantis* au quatrième siècle. Les noms sont gravés au-dessous sur plusieurs colonnes. Celle de gauche comprend dix noms ; il y avait à droite trois colonnes au moins et probablement quatre. — Dans une dédicace de Rhamnus (C. I. A. IV, II, 1233 *b*, p. 253) il y a 46 noms conservés et 2 effacés peut-être à dessein. J'ai pris le chiffre de 40 pour la commodité du raisonnement.

2. Ἐγυμνασιάρχουν εἰς Προμήθεα, καὶ ἐνίκων ἀναλώσας δώδεκα μνᾶς. LYSIAS, XXI, 3.

3. Ἐν Ἀκαδημίᾳ δὲ ἐστὶ Προμηθεῶς βωμὸς καὶ θέουσιν ἀπ' αὐτοῦ πρὸς τὴν πόλιν ἔχοντες καιομένας λαμπάδας. PAUS. I, 30, 2. Au temps de Pausanias, si son assertion est exacte, l'autel de Prométhée était le point de départ. Au quatrième siècle, c'était le but à atteindre, comme on l'a vu par la scholie citée plus haut. D'après les vers 131-133 des *Grenouilles* et les scholies, il semble bien que le point de départ était la porte du *Dipylo*.

4. Inde vario sermone sex illa a Dipylo stadia confecimus. (CICER. *de finib.* V, 1). — *Unes mille ferme passus longus in Academiae gymnasium ferens* (Liv. XXXI, 24). En supposant la troupe composée de 40 jeunes gens, ils étaient postés à 25 mètres l'un de l'autre. La plus grande difficulté, celle qui avait frappé les anciens comme caractéristique du concours, c'était la rapide transmission de la torche qui se répétait 39 fois.

5. Cf. la comparaison indiquée par CICÉRON, *Rhetor. ad Herenn.*, IV, 46. Non enim, quemadmodum in palestra, qui taedas ardentis accipit, celerior est in cursu continuo, quam ille qui tradit..... defatigatus cursor integro facem tradit.

cinq concurrents qui se disputent la victoire dans un suprême élan. Elle appartiendra à celui des cinq qui, le *premier*, πρώτος, de sa torche encore enflammée, allumera le feu sur l'autel.

Mais il n'a pas le droit de se l'attribuer tout entière; elle est la résultante des efforts combinés de tous ses compagnons. La rapidité de chacun des coureurs, son adresse à ne pas laisser éteindre la torche, sa prestesse à la remettre lestement et commodément au suivant ont contribué au succès final. C'est donc la victoire collective de toute la troupe, et comme celle-ci a été recrutée parmi les jeunes gens de la tribu, comme ils ont été préparés, entraînés, entretenus par les soins et aux frais du gymnasiarque qu'elle a désigné, c'est avec raison que la tribu est proclamée victorieuse : ὁ πρώτος ἄψας ἐνίκα καὶ ἡ τούτου φυλή.

Les inscriptions confirment l'exactitude du scholiaste; elles sont rédigées, comme celles des chorèges des chœurs cycliques. En voici un exemple : Ἀκαμαντὶς ἐνίκα λαμπάδι Παναθήναια τὰ μεγάλα ἐπ' Ἀρχίου ἄρχοντος (346/5). Ξενοκλῆς ἐγυμνασιάρχης¹.

Les explications qu'on vient de voir justifient le sens que nous avons donné au vers d'Eschyle. « La victoire est au coureur qui est arrivé le premier et le dernier. » Le premier, par rapport aux concurrents des autres tribus; le dernier, par rapport à la file des coureurs de sa tribu. L'idée du poète est donc juste et, en somme, assez simple. Maintenant, qu'on la juge trop ingénieuse, qu'elle paraisse bien cherchée dans la bouche de Clytemnestre, alors qu'elle se prépare à égorger son époux, je n'y contredis pas. Mais ne trouve-t-on pas des pointes du même genre dans Shakspeare et dans Corneille? ce sera, si l'on veut, une nouvelle ressemblance entre ces poètes qu'on a souvent rapprochés. Quant au vers de Lucrèce, la comparaison avec la course aux flambeaux est tout-à-fait à sa place. Si le poète latin n'a pas le mérite de l'avoir inventée, du moins la mesure du vers la détache en un relief que n'avait pas la prose grecque; c'est une belle pensée, exprimée par un vers bien scandé, plein, sonore, qui emplit l'oreille et frappe l'imagination.

Paul FOUCART.

1. C. I. A. II, 1229; cf. 1230-3. Pour sa part, le gymnasiarque a l'honneur d'inscrire son nom avec celui de la tribu; celle-ci le récompense à son tour en lui votant une couronne (C. I. A. II, 1181, 1340), les lampadéphores qu'il a exercés lui en votent une autre (C. I. A. II, 606); quant au coureur qui a touché le premier l'autel, le règlement des Panathénées lui attribue une amphore contenant 30 mètres d'huile (C. I. A. II, 965, fragm. 6, col. 2, l. 27.

En vente à la Librairie C. KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, à Paris.

PUBLICATIONS DE LA
SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE

TOMES I à VIII, épuisés.

TOME IX : CHODZKIEWICZ (L.), *Inscription cunéiforme de Persépolis*. — COURDIOUX (P.-E.), *Dictionnaire français-dahoméen*. — DILLON (E.-J.), *Alphabet de la langue bactérienne*. — SCHOEBEL (C.), *Origines de l'écriture alphabétique*, avec Appendice par L. RODET. — BONAPARTE (L.-L.), *Caractère pronominal du monosyllabe béarnais « que », et : sur les mots basques ill, illargi, illun*. — 4 liv. in-8°, 1879. 8 fr.

TOME X : D'ABBADIE (A.), *Dictionnaire de la langue amarianna*. — In-8°, 1881, épuisé.

TOME XI : DE CHARENCEY (H.), *Sur les dialectes tasmaniens*. — NOMMÉS (P.), *Mélanges sur la Kabbale, I. — COLOMB, Quelques mots de la langue du Puyripet avec 2 Vocabulaires*. — DILLON (E.), *Documents écrits de l'antiquité américaine*. — 2 liv. in-8°, 1880-81. 6 fr.

TOME XII : PETITOT, *Essai sur une légende américaine*. — DE CHARENCEY (H.), *Mélanges sur la langue française*. — X., *Notice sur le dictionnaire caraïbe du R. P. BRETON*. — PETITOT, *Origine asiatique des Indiens de l'Amérique arctique*. — NOMMÉS (P.), *Mélanges sur la Kabbale, II*. — In-8°, 1882. 4 fr.

TOME XIII : DE CHARENCEY (H.), *Vocabulaire français-maya*. — M. O., *Conte des sauvages canadiens*. — DE CHARENCEY (H.), *Recherches étymologiques et : Affinités de quelques légendes américaines avec celle de l'ancien monde*. — In-8°, 1883. 4 fr.

TOME XIV, épuisé.

TOME XV : BONAPARTE (L.-L.), *Remarques diverses sur la langue basque*. — ROLDAN (B.), *Fragments sur la langue chuchona*. — MONIER-WILLIAMS, *Office quotidien du culte brahmanique*. — PINART (A.), *Deux poésies péruviennes*. — SCHOEBEL (C.), *Lovelei. — Adresse au S.-P. en langues latine, anglaise et selish ou kalispel*. — DUVAL (L.), *La réforme orthographique*. — COLOMB, *Vocabulaire arorai*. In-8°, 1885. 6 fr.

TOMES XVI et XVII : RABBINOWICZ (J.-M.), *Grammaire de la langue française d'après de nouveaux principes*. — PETITOT (E.), *Traditions indiennes du Canada nord-ouest, texte et traduction*. — In-8°, 1886-87. 12 fr.

TOME XVIII : REINISCH (L.), *Documentos para les lenguas de Mexico*. In-8°, 1890. 8 fr.

TOMES XIX et XX : CRESTOMATHIE MAYA, *d'après la chronique de Chac-Xulab-Chen. Extrait de la Library of aboriginal american literature de M. le docteur D. G. BRINTON*. Texte avec traduction interlinéaire, analyse grammaticale et vocabulaire maya-français, publié par le comte H. DE CHARENCEY. In-8, 1891. 16 fr.

TOME XXI : L. J. C. et M. V. I. *Vocabulaire de la langue de Wagap (Nord-Est de la Nouvelle-Calédonie)*. — DE VILLENOSY (F.), *De la métallurgie du bronze préhistorique et de la non-existence d'un âge plus ancien du cuivre pur*. — DE RIPALDA (G.), *Catecismo y exposition breve de la doctrina cristiania, trad. al idioma yucateco*, publié par le comte H. DE CHARENCEY. In-8°, 1892. 8 fr.

TOME XXII : *Ethnological Notes in Tongva dictated by Natives*. — REYNOSO, *arte y vocabulario en lengua Mame*, publié par le comte H. DE CHARENCEY. — DODGSON (E.-S.), *Verbi Leicarragani dictionariolum Tôpotheticum*. — BARGÈS, *Fragment d'un dictionnaire étymologique de la langue grecque*. — *Iwé orin minó l'ede yoruba*, ou *Manuel de chants religieux de la mission du Bénin*, par les missionnaires. In-8°, 1893. 8 fr.

TOME XXIII : DE CHARENCEY (H.), *Le folklore dans les Deux Mondes*. In-8°, 1894. 12 fr.

TOME XXIV : *Quelques principes grammaticaux de la langue fang*. — *Iwé adura lati gbó misa*, par les missionnaires de la mission du Bénin. In-8°, 1895. 10 fr.

TOME XXV : *Adura lati gbó misa (suite)*. — *Verbi Leicarragani, Dictionariolum Tôpotheticum*, par E.-S. DODGSON. — *Vocabulario desta lengua zaslohpasap*, par REINISCH. In-8°, 1897. 10 fr.

TOME XXVI : *L'Abrégé des Merveilles*, traduit de l'arabe d'après les manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris, par le baron CARRA DE VAUX. In-8°, 1898. 12 fr.

TOME XXVII : *Katekismu l'ede Yoruba*. — L'Alphabet phonétique, par BOURDAIS. — *Étymologies françaises*. — Noms des jours et des mois en estonien, par A. DIDO. — *Mélanges de symbolique et de linguistique*, par P. NOMMÉS. — *Lengua maçahua, I. — Arte de la lengua qquichua, dialecto quitu*. In-8°, 1899. 10 fr.

BULLETIN des séances de la SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE, rédigé par les Secrétaires.

— TOME I : Séances du 20 janvier 1880 au 5 juin 1882, avec table des matières. In-8°, 1880-82. 6 fr.

— TOME II : Séances du 1^{er} avril 1884 au 4 juin 1895, avec table des matières. In-8°, 1898. 6 fr.

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, à PARIS

Viennent de Paraître :

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES

publié par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

HISTORIENS ORIENTAUX

TOME IV, gr. in-fol. — Prix 50 fr.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE

Ouvrage commencé par des religieux Bénédictins de la Congrégation de S^t-Maur et continué par des membres de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

TOME XXXII (suite du XIV^e siècle), in-4^o. — Prix 21 fr.

Les tomes 1 à 29 de cette *Édition originale* sont épuisés, et il ne reste, au prix de 21 fr., que quelques exemplaires seulement des *tomes 30 et 31*.

TRAITÉ DE MÉTRIQUE GRECQUE

par **P. MASQUERAY**

Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux.

Volume in-12 cartonné toile. — Prix : 3 fr. 50.

DE LA DÉCLINAISON DANS LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

et particulièrement en sanscrit, grec, latin et vieux slave

par **Édouard AUDOUIN**

Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers

Volume gr. in-8^o. — Prix 8 fr.

DE PLAUTIS ANAPAESTIS

THESIM FACULTATI LITTERARUM PARIENSIS UNIVERSITATIS PROPONEBAT

E. AUDOUIN.

Volume gr. in 8^o. — Prix 4 fr.

NOTES DE GRAMMAIRE LATINE

pour servir à la traduction du Français en latin,

par l'abbé **L. BAYARD**, professeur aux Facultés libres de Lille.

Volume in-12 cart. — Prix 1 fr. 50.

Tirages à part des PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

- DELISLE (L.). Notice sur une « *Summa dictaminis* » jadis conservée à Beauvais, brochure in-4^o. 1 fr. 70
- DELOCHE (M.). Pagi et vicairies du Limousin aux IX^e, X^e et XI^e siècles, brochure in-4^o avec carte color. 3 fr. 50
- DEVERIA (G.). L'Écriture du royaume de Si-Hia ou Tangout, brochure in-4^o avec 2 planches. 2 fr. »
- LE BLANT (E.). Les commentaires des Livres Saints et les artistes chrétiens des premiers siècles, brochure in-4^o avec 6 figures 4 fr. »
- MEYER (P.). Le livre-journal de maître *Ugo Teralh*, notaire et drapier à Forcalquier (1330-32), brochure in-4^o avec planche. 2 fr. 50